Image not found or type unknown

besoin d'aide concernant une donation

Par **zabel**, le **22/04/2010** à **10:55**

Bonjour,

Ma mère a hérité un terrain avec ses parents et c'est mon père avec mes frères qui ont construit une maison (je tiens à préciser que mes parents étaient mariés quand il a construit cette maison).

Mais il y a plus de 10 ans ma mère à constitué un acte et a donné la maison à une de mes soeurs, mon père est décédé il y a de cela quelques mois.

Ma question est :

Faut il attendre le décès de notre mère pour agir et faire des démarches. Quand ma mère a fait faire cet acte, nous les autres frères et soeurs n'étaient au courant de rien et on a découvert ceci il n'y a pas très longtemps.

Pouvez vous me répondre.

Je vous remercie.

Zabel

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés